

Fiche Technique: Formation du Personnel en Sécurité Électrique

Objectifs de la formation

Références et bonnes pratiques citées : NF C 18-510, EN 50110-1, ISO 45001. Priorité au terrain et à la pratique (≥60 % recommandés). Recyclage documenté 12–24 mois selon le risque.

- Protéger les personnes et sécuriser l'activité.
- Vérifier l'aptitude aux opérations définies et aux gestes de secours.
- Maîtriser consignations et vérification d'absence de tension (VAT).
- Renforcer lecture de schémas, analyse de risques et préparation d'intervention.
- Développer vigilance terrain et communication en coactivité.
- Documenter les compétences et planifier les recyclages périodiques.

Population cible

- Électriciens habilités BT/HT (B0, H0V, B1V, B2V, BR, BC...).
- Non-électriciens exposés au voisinage : opérateurs, logistique, nettoyage, encadrement.
- Encadrement de proximité, managers et tuteurs internes.
- Responsables HSE et donneurs d'ordre.
- Sous-traitants et intervenants extérieurs en coactivité.
- Équipes maintenance, exploitation, dépannage et laboratoires.

Durée de la formation

Parcours	Contenu	Durée / Périodicité
Socle initial	Fondamentaux + pratique terrain	1 à 2 jours (observé fréquemment)
Modules spécifiques au poste	Consignations, essais BT/HT, procédures locales	Durée adaptée aux opérations
Recyclage	Séquences courtes, axées écarts/ évolutions	Tous les 12–24 mois (≤24 mois pour postes à risque élevé)

Programme de la formation

Module 1 — Référentiels, notions et habilitations

- Repères NF C 18-510, EN 50110-1; définitions clés.
- Zones, distances, symboles d'habilitation (B0, H0V, B1V, B2V, BR, BC...).

Module 2 — Analyse de risques et préparation

- Lecture de schémas et repérages.
- Évaluation des risques et préparation d'intervention.

Module 3 — Consignation et VAT

- Séparation, condamnation, signalisation.
- Vérification d'absence de tension (procédure et traçabilité).

Module 4 — Équipements de protection et modes opératoires

- Priorité aux EPC avant EPI; outillage isolant.
- Opérations hors/sous tension et au voisinage (barrières, écrans).

Module 5 — Coactivité et plan de prévention

- Rôles donneur d'ordre/intervenant, accès contrôlés.
- Consignations croisées et communication terrain.

Module 6 — Ateliers pratiques sur équipements du site

- Consignation pas à pas, test VAT, repérage de circuits.
- Contrôle d'outillage isolant, briefs/débriefs structurés.

Module 7 — Évaluation des acquis et traçabilité

- Quiz ciblés, observation in situ, critères explicites.
- Enregistrements des compétences et seuils de réussite.